

## ESI BORDEAUX ESI POITIERS ESI LIMOGES ESI TOULOUSE

Monsieur le Président,

Comme vous l'avez vu, nous ne sommes pas venus à la première convocation du CTL emplois de la DiSI SUD OUEST du 12 Janvier dernier.

Pour autant, les élus *FO*-**DGFiP DiSI SUD-OUEST** vous adressent ainsi qu'à l'équipe de **Direction** et l'ensemble de vos collaborateurs leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2021.

Nous aurions pu nous retrouver dans un meilleur contexte plutôt que dans celui navrant des suppressions d'emplois qui, une fois de plus, amputent les services de la DiSI Sud-Ouest.

Les restructurations en cours et à venir sont au cœur des préoccupations des agents, suscitant de multiples interrogations chez les collègues concernés directement par des suppressions ou transferts de missions, qui plus est, dans des circonstances sanitaires détériorant encore les conditions de travail.

Depuis la fin du confinement du printemps dernier, le Directeur Général s'est empressé de remettre sur les rails le NRP, réforme marquant le début de la fin de la DGFiP telle que nous la connaissons.

Les fermetures des structures de notre réseau vont aller bon train ces trois prochaines années, au détriment des missions de service public sur l'ensemble du territoire.

Dans un contexte de restructurations, cette année encore, le couperet des suppressions d'emplois vient de tomber. Il n'épargne pas les ministères économiques et financiers (MEF) dont les missions consistent précisément à gérer, préserver et relancer l'économie et les finances de notre pays.

Cette nouvelle saignée est intolérable: 1800 suppressions d'emplois à la DGFiP. 1 800 agents, c'est la moitié des effectifs des 7 Directions informatiques. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : c'est du sabordage en règle !

Cet exercice annuel est complété d'un nouveau dispositif appelé «rebasage» consistant, selon la DGFIP, en une simple «opération technique visant à corriger le décalage persistant et marqué qui peut exister entre les emplois implantés et les effectifs réels». Pour faire simple, la DGFiP considère que les emplois non pourvus depuis plusieurs années sont pour ainsi dire déjà inexistants. Elle profite donc de l'exercice « **emploi** » pour en supprimer discrètement quelques-uns, en plus des 1800 annoncés. Mais ce sont bien de vrais emplois qui sont supprimés !!!

FO DGFiP condamne cette politique de destruction du service public et soutient que pour exercer leurs missions, les services de la DGFiP doivent disposer des moyens nécessaires, et ce n'est certainement pas avec ces 79 suppressions, dont 69 en DiSI et 10 au SSI, ce qui ferait si nous avons bien compris les tableaux et explications, 7 suppressions d'emplois à la DISI Sud-Ouest, que nous allons y parvenir!

FO DGFiP exige l'arrêt des suppressions d'emplois et le maintien de toutes les missions exercées .

En pleine période épidémique et avec cette vaste crise économique, comment comprendre l'obstination de notre Direction Générale à maintenir et à accélérer les réformes ?

Le refus de l'administration de les suspendre est inacceptable, voire irresponsable! Vous trouverez certainement que nous nous répétons, Monsieur le Président, mais devant la surdité dont fait preuve la Direction Générale, il est de notre devoir de répéter encore et encore notre incompréhension et notre indignation.

Les CTL, tout comme les CHSCT, vont bientôt disparaître pour restreindre encore un peu plus le dialogue social. Mais nous serons toujours là, face à vous, pour combattre par tous les moyens vos réformes, vous apporter la contradiction et dénoncer les dérives à venir, notamment sur la gestion des personnels. Ce mépris du dialogue social n'est pas nouveau, mais il atteint son paroxysme! C'est même à une mascarade de dialogue social que nous faisons face ces dernières années. On nous écoute poliment mais nos avis ne sont pratiquement jamais pris en compte. Vous l'aurez compris, nous ne sommes pas résignés, loin de là. Bien au contraire, soyez sûr que les représentants FO resteront combatifs. FO DGFiP n'a pas confiné ses revendications et continuera activement de défendre au mieux les intérêts des personnels.

À l'occasion de ce CTL, nous aimerions revenir sur les conditions de travail des agents du service de l'atelier éditique de Poitiers.

Vous avez à plusieurs reprises lors de ces instances vanté les mérites et avez félicité les agents qui, malgré la pandémie, ont toujours été présents et ont assuré leurs missions.

Ces agents ne comprennent pas l'empressement à modifier leurs conditions de travail. Comme nous vous l'avons déjà rappelé, il est nécessaire de les écouter, d'expliquer et de leur donner de la visibilité.

Nous aurions voulu terminer sur une note positive cette première déclaration liminaire 2021 mais en vain, le Père Noël n'est manifestement pas passé à la DGFiP!